

Nouvel élan pour la médecine du travail

Doubliez les locaux vieillissants de la rue Jules Staat ou ceux inadaptés de la zone Farman : la médecine du travail de Reims dispose désormais d'un nouveau centre moderne situé dans la zone d'activités de Bezannes. Après une année de travaux, le bâtiment, de 2 400 m² répartis sur trois niveaux, a ouvert ses portes à ses premiers patients le 14 mai. Les 79 salariés, dont 24 médecins et 9 infirmières dispatchés jusqu'alors dans trois sites différents, y sont désormais réunis. La construction de ce pôle de santé a demandé un investissement de 5 millions d'euros. « Notre déménagement dans de nouveaux locaux était indispensable sous peine de perdre l'agrément de l'agence régionale de santé », indique Christophe Dumaire, directeur de Reims Santé au Travail, l'association qui gère la médecine du travail dans le bassin rémois. L'établissement est financé par les cotisations des entreprises à raison de 98 euros par an et par salarié. Ils sont ainsi 68 000 suivis par le centre de Reims. « Ils devraient être encore plus nombreux », déplore la présidente de Reims Santé au Travail, Danielle Fancony, qui estime que plusieurs milliers de salariés ne sont pas déclarés pas leur patron. Une situation qui peut avoir des conséquences à court et moyen terme pour les personnes concernées. « Si nous avons la capacité de déclarer apie au travail ou non une personne, ce n'est qu'une partie infime de notre activité, explique Christophe Dumaire. La loi impose à chaque patron de s'assurer que le travail demandé ne dégrade pas la santé de leur salarié. Notre travail, c'est donc d'offrir un service de prévention avec un rôle de conseil auprès du chef d'entreprise. »



La médecine du travail de Reims est désormais installée au sein de la zone d'activités de Bezannes. © L'Hebdo du Vendredi

J.D